

La Gazette de

2^e semestre 2016

TECOU

MAIRIE DE TECOU



81600



FINANCES

**Président Jean-François BAULES
(Maire)**

*Bernard ASTIE
Alain BOIJEOT
Annie CENEDESE
Jean-Louis DELLUC
Patricia DOS REIS
Alain PEZET
Thierry SERRUS*

**POLITIQUE EDUCATIVE
Président Alain BOIJEOT
(1er Adjoint)**

*Karine AMANS
Annie CENEDESE
Patricia DOS REIS
Maryse FILSJEAN LAFON
Ludovic LAVILLE
Thierry SERRUS*

TRAVAUX

**Président Bernard ASTIE
(2e Adjoint)**

*Jean-Louis DELLUC
Philippe DUBIETZ
Alain GALTIER (4e Adjoint)
Ludovic LAVILLE
Dominique MALBERT*

HABITAT URBANISME

**Président Dominique MALBERT
(3e Adjoint)**

*Karine AMANS
Bernard ASTIE
Alain BOIJEOT
Philippe DUBIETZ
Alain PEZET
Marie-Hélène VASSEUR*

AFFAIRES SOCIALES

Président Jean-François BAULES

*Karine AMANS
Bernard ASTIE
Alain BOIJEOT
Annie CENEDESE
Patricia DOS REIS
Maryse FILSJEAN LAFON
Alain PEZET
Marie-Hélène VASSEUR*

ADJUDICATION

Président Jean-François BAULES

*Bernard ASTIE
Annie CENEDESE
Philippe DUBIETZ
Alain GALTIER
Alain PEZET
Thierry SERRUS
Marie-Hélène VASSEUR*

COMMISSION ELECTORALE

Président Jean-François BAULES)

*Bernard ASTIE
Annie CENEDESE
Patricia DOS REIS
Maryse FILSJEAN LAFON
Ludovic LAVILLE
Alain PEZET*

COMMUNICATION

Président Alain BOIJEOT

*Annie CENEDESE
Patricia DOS REIS
Maryse FILSJEAN LAFON
Ludovic LAVILLE
Dominique MALBERT
Thierry SERRUS*



Cela fait maintenant un mois et demi que nos enfants sont rentrés en classe.

C'est toujours avec grand plaisir que la commune accueille cette rentrée avec, pour les enfants, l'excitation de pouvoir raconter ses vacances et l'appréhension pour certains (enfants et parents) d'une première rentrée.

Cette année le plaisir a été un peu gâché suite à la fermeture d'une classe compte tenu de la baisse des effectifs. Nous avons en effet le sentiment que, suite à cette suppression, les efforts d'investissement consentis par la commune sont sous utilisés. Mais ceci n'est que passager et nous ne doutons pas qu'une fois sorti de l'avalanche des recours à l'encontre de la commune, le développement maîtrisé de notre village pourra se poursuivre.

En attendant nous continuerons à miser sur l'accueil de nos enfants et nos jeunes car nous sommes convaincus que l'école et les services d'accueils en péri et extra-scolaire sont le poumon et l'avenir de notre village.

Si nous n'y prenons pas garde, nous pourrions très rapidement nous retrouver dans une situation de village dortoir avec les risques associés. C'est pourquoi au-delà de nos jeunes, la commune s'emploie à soutenir le mouvement associatif. Je profite de l'occasion pour remercier l'ensemble des bénévoles jeunes et moins jeunes qui de part leur engagement personnel servent la collectivité.

Pour terminer, je tenais à vous informer de la complexité juridique dans laquelle se trouve la commune suite à l'annulation du P.L.U. Aujourd'hui, de ce fait, le règlement qui fait foi est le P.O.S qui a été établi en 1999. Au regard de l'évolution de la législation en matière d'urbanisme, ce document comporte des règles illégales auxquelles nous sommes soumis et que nous devons appliquer malgré tout. Il impose notamment des surfaces minimales pour construire, et certains d'entre vous sont pénalisés de ne pas pouvoir construire sur des terrains précédemment constructibles.

Pour sortir de cette situation ubuesque, nous avons décidé de modifier le P.O.S pour le rendre compatible avec la loi en vigueur. Pour ce simple fait nous sommes malgré tout obligés de procéder à une enquête publique qui j'espère pourra avoir lieu à partir du 1^{er} décembre.

Même si cette démarche a un coût pour la commune elle reste la seule solution possible car notre nouveau P.L.U ne pourra pas voir le jour avant juillet 2017 compte tenu des délais obligatoires.

Il me reste à vous souhaiter une bonne lecture de cette 2^e édition de notre journal municipal.

Le Maire de Técou, Jean-François BAULES

CONSEIL MUNICIPAL DU 23/05/2016

2016/025 - Délibération subvention annuelle des associations

Au vu et étude des dossiers complets de demande de subventions reçus,

Au vu de la demande de la FNACA qui perçoit une subvention plus importante dans les communes avoisinantes, soit 150 à 300 euros, Monsieur le maire propose d'augmenter cette année leur subvention à 150 euros,

Au vu de la demande de «Cadalen pour l'espoir» pour le Téléthon, une participation pour le gaz Hélium utilisé, l'an passé cela a coûté 75 euros, Monsieur le Maire propose que le montant de la subvention soit calculé au prorata du prix du gonflage du ballon à l'hélium pour le nombre d'habitants de la Commune.

DECIDE d'octroyer une subvention annuelle de

- 150 euros à la FNACA
- 190 euros aux ANCIENS COMBATTANTS
- 300 euros à la FLEUR DE L'ESPOIR
- 3 500 euros à USSEP DE TECOU
- 800 euros à ADMR
- 370 euros à l'E.T.A.P.E.
- 190 euros aux AMIS DE St ANDRE ET St BARTHELEMY.
- 1 700 euros à MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE
- 1 500 euros au COMITE DES FETES DE TECOU
- 1 400 euros au CLUB DES AINES
- 60 euros au FDGDON Midi-Pyrénées
- CADALEN pour l'espoir : le montant sera défini au prorata du nombre de ballons et d'habitants de la commune.

Tous les comptes rendus des conseils municipaux, dans leur intégralité, sont consultables en Mairie.

LES TRAVAUX

- Le logement attenant à la mairie a été remis en état. La maison est actuellement louée.
- L'embellissement extérieur de la salle communale a été effectué.
- Les travaux de l'église (chauffage et éclairage) sont en cours.

VIE LOCALE

La rentrée à l'école de Técou

96 petits técouvais ont retrouvé les bancs de l'école.

Les enfants scolarisés à Técou ainsi que leurs professeurs, ATSEM et AVS ont effectué le jeudi 1^{er} septembre leur rentrée scolaire dans une totale sérénité.

Comme chaque année, après l'accueil dans la cour de l'école, les retrouvailles et la découverte des nouveaux venus, l'appel de Monsieur le Directeur qui a clairement signifié aux enfants, à leurs professeurs ainsi qu'à leurs parents que les vacances étaient bel et bien terminées et qu'il était temps de se replonger dans l'ambiance studieuse de la rentrée.

La baisse provisoire des effectifs de cette année scolaire a été la cause d'une fermeture de classe, hélas accompagnée du départ de Philippe CORBIERE, enseignant depuis 3 ans à Técou en classe de CP/CE1.

Une rentrée organisée en 4 classes dont chacune à deux niveaux.

Profitant des vacances, la municipalité a fait installer dans chacune des classes un vidéo projecteur à demeure, afin que selon les objectifs de chaque professeur, les enfants profitent de l'utilisation d'outils informatiques, films pédagogiques, etc... en complément de l'utilisation de la salle informatique déjà installée au sein de l'école.

Hormis la fermeture de cette classe, les enfants ont pu constater que peu de changements étaient intervenus dans l'organisation de leur temps scolaire.

Ils retrouveront comme l'an dernier :

- La garderie du matin (7h30-8h15) a été également ouverte. Elle est offerte par la municipalité à toutes les familles.
- Les NAP (nouvelles activités périscolaires) durant la période méridienne. Toujours en alternance avec la cantine, les NAP sont toujours gratuites, la durée a été fixée à 45 minutes ainsi que pour le temps de cantine.
- Les ALSH du soir ont été également ouvertes en même temps que la rentrée des classes. N'oublions pas les inscriptions, les dossiers, le contact avec les responsables et animateurs de la MJC. De nouveaux arrivants déjà en place avec Laetitia ZAIA ont peaufiné un programme d'animations qui devrait faire plaisir aux petits et aux grands, «comme l'an dernier» en mieux !
- Le transport scolaire avec la Federteep.

Ce fut donc une belle et agréable rentrée. La préparation par les équipes d'enseignants, l'équipe de la MJC ainsi que les membres de l'E.T.A.P.E et parents d'élèves ont vraiment permis que chaque élève ressente la «joie» de rentrée en appréciant à juste titre la qualité de l'accueil qui leur a été réservée encore cette année. Avec un accent particulier apporté à la sécurité de nos enfants, tant à l'école qu'aux abords de celle-ci, chacun ayant à cœur d'être le garant de cet acte citoyen.

Merci à tous d'y avoir contribué et ainsi d'avoir participé ensemble à une grande partie du «bien vivre à Técou».

RAPPEL : Divagation d'animaux domestiques

«Est considéré comme en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse ou de la garde d'un troupeau, n'est plus sous surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant cent mètres. Tout chien abandonné, livré à son seul instinct, est en état de divagation.

Est considéré comme en état de divagation tout chat non identifié trouvé à plus de deux cents mètres des habitations ou tout chat trouvé à plus de mille mètres du domicile de son maître et qui n'est pas sous la surveillance immédiate de celui-ci, ainsi que tout chat dont le propriétaire n'est pas connu et qui est saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui».

Nous avons constaté que certains propriétaires laissent leurs chiens gambader sur le terrain de sport que les enfants utilisent régulièrement, ainsi que sur la périphérie de Técou.

Article L211- du code rural transféré par Ordonnance n°2000-914 du 18 septembre 2000,

Art.11/11 Journal Officiel du 21 septembre 2000

INFORMATIONS COMMUNALES

Pensez au RECENSEMENT

Sont concernés : tous les Français, filles et garçons entre la date du seizième anniversaire et la fin du troisième mois suivant (art R 111-1 du code du service national).

A la mairie : munissez-vous de votre pièce d'identité et du livret de famille.

Ou par internet : www.mon.service-public.fr

INEDIT : futur site internet de la mairie de Técou

C'est avec plaisir que nous vous annonçons l'ouverture courant 2017 de notre site internet www.tecou.fr

Il vous permettra de faciliter vos démarches administratives. Vous y trouverez toutes les informations nécessaires (travaux, CR des conseils municipaux, activités des associations, école, CLAE,...)

Nous vous tiendrons au courant dès son ouverture.

Ce site sera créé grâce à la collaboration précieuse et bénévole de David ROGER, ingénieur-informaticien, nouveau técouvais depuis 3 ans. Monsieur le maire et tous les élus le remercie vivement. Il a été pensé avec l'aide de Marie-Hélène VASSEUR et Philippe DUBIETZ.

Compostage Individuel :

Afin de mieux connaître les besoins et les problématiques des personnes utilisant un composteur Tarn & Dadou, un questionnaire est disponible à la mairie ou téléchargeable sur le site internet environnement.ted.fr

Vos réponses permettront de créer des outils ou des actions correctives afin de faciliter le geste de compostage. Des pistes sont également recherchées afin de promouvoir d'autres actions éco-citoyennes.

Signaler un équipement réseau TELECOM endommagé sur la voie publique :

Vous constatez une anomalie sur un équipement du réseau Télécom ? Vous pouvez le signaler aux équipes techniques et accélérer sa remise en service.

Le réseau Télécom fonctionne grâce aux équipements et infrastructures déployés sur l'ensemble du territoire. Les poteaux, câbles et armoires peuvent aussi être endommagés ou présenter des anomalies. Le service «dommages réseau» permet à chacun de signaler ces défauts et de contribuer ainsi à la qualité du réseau Télécom.

Tél : 10-13 Internet : [http : www.1013.fr](http://www.1013.fr)

Vitesse excessive des automobilistes et motards

Il a été constaté, à plusieurs reprises des excès de vitesse sur les routes técouvaises ainsi que dans les différents hameaux.

Les excès de vitesse constituent la 2^e cause de mortalité sur les routes et près d'un accident sur 2 est dû au non-respect des limitations de vitesse.

La vitesse provoque et aggrave les accidents.

Elle les provoque car elle réduit les possibilités de manœuvrer à temps. Elle les aggrave puisque plus on roule vite plus le choc est violent et plus les conséquences sont dramatiques.

Plus on conduit vite, moins on voit ce qui nous entoure.

Pensez à nos enfants aux abords des écoles et ceux qui attendent le bus sur le bord des routes.

Automobilistes, Motards qui empruntez le réseau routier de Técou et ailleurs, levez le pied avant qu'il soit trop tard.

MONTRONS L'EXEMPLE, RESPECTONS LES LIMITATIONS DE VITESSE.

ORDURES MENAGERES

La municipalité rappelle que, par mesure de salubrité, le dépôt de sacs poubelles remplis d'ordures ménagères, sur le bord de la route, hors jours de ramassage, lors des Week end ou des départs en vacances **est interdit.**

Pour obtenir des conteneurs renseignez-vous à la mairie.

Toujours sortir ses contenants la veille au soir de la collecte, les rentrer au plus tôt pour le confort de tous.

Vous pouvez vous procurer le calendrier des jours de collecte à la mairie.

VIE ASSOCIATIVE

Bienvenue à la nouvelle association TéCountry 81 à Téco

L'association vous propose des cours de Country à partir de 19 heures tous les mardis.

Contacts : 07 82 84 51 87 (Présidente) / 06 10 10 49 16 (Animatrice)

Génération Mouvements :

Une journée de pêche réussie

Le 14 mai 2016, malgré le temps maussade de ce samedi matin qui régnait aux abords du lac «la Maurelle» plusieurs dizaines de mordus de pêche sont venus taquiner les truites lâchées spécialement pour cette journée de pêche. Dans la matinée, les organisateurs ont fait le tour du lac pour saluer et proposer sandwiches, boissons, café,...

Dans les eaux tranquilles du lac, situé au bas du village, les amateurs de nature, ont trouvé leur compte de sensations, le poisson était au rendez-vous.

Le plan d'eau a connu une certaine effervescence, surtout au moment très convivial et sympathique de l'apéritif, Monsieur le Maire, les conseillers et les présidents des associations técounaises ayant répondu présent à l'invitation des Aînés. Petits et grands, débutants ou expérimentés, tous se sont promis de se retrouver courant mai 2017.



Les Aînés invitent les enfants de l'école au goûter des fraises



Le 20 mai 2016, les aînés ont offert le goûter des fraises aux enfants de l'école. Cette tradition perdure depuis des décennies, certains parents s'en souviennent encore.

Chaque classe sous la houlette de son enseignant, a interprété des chants pour le plaisir des personnes présentes. Ensuite est venu le moment de déguster les fraises, les gâteaux, et les glaces qui ont été très appréciés par les enfants et les adultes.

Monsieur Boijeot premier Adjoint et les employés municipaux étaient aussi invités à partager cette collation.

Une après-midi intergénérationnelle sympathique et enrichissante pour les Aînés qui étaient ravis de recevoir les écoliers de la commune. Quelles étaient bonnes ces fraises, ces glaces ! C'est promis, rendez-vous est pris pour l'année prochaine.

Balade toulousaine pour les Aînés de Téco

Jeudi 16 juin 2016, c'est par une visite guidée du Capitole et ses salles d'apparat que les aînés ont commencé cette journée de balade dans Toulouse. L'excursion s'est poursuivie vers la basilique Saint-Sernin, chef d'œuvre de l'art roman et étape majeure sur les Chemins de Saint Jacques-de-Compostelle. Le périple s'est poursuivi vers l'église des Jacobins, maison mère des dominicains et à l'extraordinaire architecture. Ces magnifiques édifices toulousains ont captivé les participants.

Après une matinée bien remplie, c'est à bord d'une péniche «la Baladine» qu'un succulent déjeuner a été savouré.

L'après-midi, toujours sur «la Baladine», une croisière sur le canal du Midi, classé au patrimoine mondial de l'UNESCO, a été proposée aux participants. Ils ont pu découvrir au fil de la Garonne, différentes écluses et apprécier une autre vue de la ville rose.

Tous se sont bien régalés lors de cette balade toulousaine.



Comité des Fêtes de Técou : une fête réussie (vendredi 3 et samedi 4 juin 2016)

A partir du mercredi, armé de courage tout a été installé, podiums, fanions, éclairage pour les guirlandes, parquet, buvette, tonneaux, tables, etc.

Les forains en place dès le jeudi soir, ont permis aux enfants de profiter de la pêche aux canards et de la distribution de peluches.

Le vendredi, en dépit du temps incertain, les membres du Comité des Fêtes décident de faire la fête sur la place du village.

L'apéritif offert par la municipalité a été servi par les conseillers municipaux et les bénévoles. La population est arrivée et s'est regroupée autour de la table pour déguster : marquise, kir, jus de fruits, toasts, jardinière de légumes...

Pendant ce temps, Monsieur Lauvale, traiteur, a préparé un succulent repas qu'il a terminé par une énorme omelette norvégienne flambée devant un public admiratif. Tout le monde était ravi de cette sympathique soirée.

Le groupe «Revue Prestige» a mis le feu et la piste de danse n'a pas désemplie de toute la soirée qui s'est prolongée fort tard. Cette soirée Cabaret a eu un vif succès.

Le samedi, malgré les risques d'orages, il a été décidé que les festivités continueraient à l'extérieur.

Le groupe «Epsilon» a fait confiance au Comité des Fêtes et s'est installé dehors.

De nombreuses personnes étaient au rendez-vous et se sont regroupées au bar ou autour des tonneaux pour déguster les assiettes de tapas et la sangria faite maison.

Les membres du Comité des Fêtes remercient vivement tous les participants, les bénévoles, les employés municipaux et la municipalité qui a prêté gratuitement la salle.



Cérémonie du Souvenir

Dimanche 21 août, dans le cadre de la commémoration de la libération de Gaillac et de ses environs, des gerbes ont été déposées autour de la stèle F.F.I et F.T.P du secteur sud du Groupe Vendôme à Técou.

Etaient présents à cette cérémonie : Claire Fita conseillère régionale, Alain Boijeot 1er Adjoint au maire, Gilbert Gineste président des anciens combattants de Gaillac, Jean Peyssou représentant des anciens combattants de Técou, les portedrapeaux, des représentants de la mairie de Gaillac, de la Croix Rouge, de la gendarmerie et Joseph Bronzini ancien résistant.

Les honneurs aux drapeaux ont été rendus par les associations présentes.

Amis de St André de Técou et de St Barthélemy du Nay

Dimanche 21 août, les Amis de Saint André ont célébré la fête patronale de Saint Barthélémy au Nay. Après la messe, le repas servi à Técou a permis un échange convivial.

Un voyage de 2 jours à Lourdes a été organisé le 3 et 4 octobre, 45 personnes y ont pris part.

L'association apporte une contribution financière importante à l'installation d'un chauffage et à l'amélioration de l'éclairage dans l'église de Saint André de Técou.

Association A.D.M.R. de Labessière Candeil - Cadalen - Técou

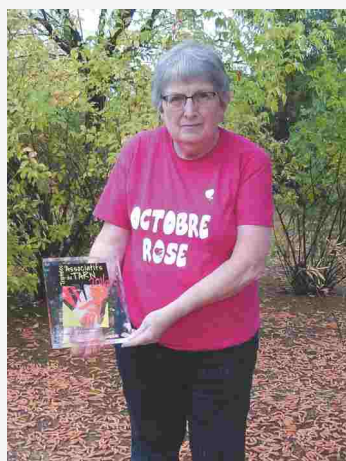
Vous informe que depuis le 1^{er} septembre 2016, une permanence est assurée tous les mardis de 14 h à 17 h, par une secrétaire de la fédération ADMR du Tarn, au local situé à la Mairie de Labessière Candeil.

Dorénavant, pour toutes réclamations ou informations vous devrez contacter la secrétaire, pendant la permanence, au numéro suivant : 05 63 34 60 89 (Mairie) ou la présidente Mme GARRIGUES Anne Marie (05 63 34 60 45).

Fleur de l'Espoir

Rando Fleur de l'Espoir

Samedi 17 septembre, petits et grands se sont retrouvés pour la Rando Rose 2016, organisée par la Fleur de l'Espoir. C'est un après-midi ludique qui a commencé à 15h avec l'animation zumba, dans ce même temps, sur les allées du terrain de sport, une quinzaine de joueurs s'adonnaient à leur sport favori : la pétanque. Vers 17h les beloteurs se sont affrontés en toute convivialité. En parallèle, deux marches, une de 7 km et une autre de 4 km autour du village, ont mis les marcheurs en bonne condition pour déguster les différents mets proposés et servis par les membres de l'association. Max Barrau Krabe médecin à l'ADECA a accentué l'importance du dépistage du cancer du



sein, et avec humour il a souhaité que les femmes puissent rester belles avec de beaux seins. M. Boijeot, Adjoint au maire, a souligné le dynamisme de l'association. Reine Albarède a remis un chèque de 1 373 euros aux représentants de la Ligue. Vu le succès de cette rando 2016 (150 personnes), toute l'équipe mobilisée autour de la présidente prévoit de reconduire cette opération de sensibilisation du dépistage du cancer du sein l'année prochaine.



« Une Rose, un Espoir Tarn »

L'association vient d'être récompensée dans la catégorie «coup de cœur» par les trophées de la Dépêche du Midi pour la journée du 23 Avril. «La Fleur de l'Espoir» a été le noyau fédérateur de cette manifestation qui n'aurait pu avoir lieu sans la complicité de tous les bénévoles des associations técounaises qui se sont impliquées sans réserve, avec l'engagement de la municipalité. Merci encore à vous tous, un petit bout du trophée vous appartient. *Reine, Thierry, Philippe, Vincent*

L'E.T.A.P.E.

Une nouvelle année scolaire a débuté et, avec elle, une nouvelle saison pour l'entente técounaise des amis et parents d'élèves : l'ETAPE.

Son esprit : convivialité et bonne humeur.

Ses adhérents : tous ceux qui ont à cœur de rendre la scolarité de nos petits técounaïses encore plus agréable et enrichissante, faite de nombreuses animations et sorties.

Son agenda : calendrier photo de l'école, vente de chocolats et goûter de Noël, Loto, Carnaval, Fête de l'école...

Pour nous rejoindre : demandez votre bulletin d'adhésion (participation de 5€) par mail à info.etape@gmail.com. Tous les volontaires, pour prêter main forte aux actuels bénévoles dans l'organisation des divers temps forts de l'année, seront chaleureusement accueillis.



M.J.C. : Plein de bons souvenirs

L'une des missions de l'ALSH de Técou, est de proposer des animations de qualités pour permettre à l'enfant de s'épanouir dans un cadre sécurisant.

L'année précédente a été riche en découvertes et en activités. Plusieurs thématiques ont rythmé l'année 2015/2016. Lors des Nouvelles Activités Péricolaire (NAP) et de l'ALAE (Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole), les enfants ont réalisé différents projets : théâtre, création et édition d'un livre, la conception et la réalisation d'un spectacle réalisé par les enfants pour les temps forts de l'association des parents d'élèves (Goûter de Noël, Fête de l'école), le jardin, des activités manuelles, des jeux collectifs...

Les mercredis, d'autres activités ont accompagné les enfants. Ils ont eu l'occasion de découvrir le fonctionnement d'une programmation radio, des sorties dans le village et au lac ont permis de faire découvrir leur patrimoine autour des jeux, de plus, des animations spéciales comme les séances de trottinette, les combats de nerfs, les pique-niques... ont ravis les enfants.

Les petites vacances ont été riches entre les monstres d'Halloween, la magie d'Aladin et l'univers du cirque. Tout cela accompagné par des sorties enrichissantes, a fait rêver petits et grands et susciter quelques vocations. Pour cette année encore, l'ALSH de Técou accueillera vos enfants avec beaucoup d'enthousiasme et pleins d'idées !

LA TECOUNAISE

Qué t'aïman, ô Técou, nostré poulit bilatsé
Dins lou païs, sios sans parel
Et coum' un sinné dé couratsé
Toun clouquiè bésin amel cel
Sios tout cintat de prats et de randuros
Et quand dé len, té beï lou bouiatsur
Semblos quillat al miets dé ta berduros
Lou niou risent de l'ausel d'al bounhur
Boulen canta, Técou, ta bouno terro
Qué rescompens' aquel qu'a travaillat
Digus aïssis couneï par la miséro
Aben dé camps qué dounoun mil et blat
Imitan pas tsampagno ni bourgougno
Nostrés binots sou pas délimitats
Bis dé Técou, dé Marlac, dé Bergougno
Rébiscoulas ta léou qué siés tastats
Plano dal Tarn, siogos pas tant babardo
Dé qu'aourios fats dins lou temps, sé Técou
Tant cranomen, quand mountabo la gardo
Per toun salut abio pas tengut bou

Que nous t'aimons oh Técou, notre joli village
Dans le pays tu es sans pareil
Et comme un signe de courage
Ton clocher voisine avec le ciel
Tu es tout entouré de près et de haies
Et quand de loin te voit le voyageur
Tu parais, tout dressé au milieu de tes verdure
Être le nid heureux de l'oiseau du bonheur
Nous voulons chanter, Técou, ta bonne terre
Qui récompense celui qui a travaillé
Personne ici ne connaît la misère
Nous avons des champs qui donnent maïs et blé
Nous n'imitons pas champagne ni bourgogne
Nos petits vins ne sont pas classés
Vins de Técou, de Marlac, de Bergougne
Vous requinquez sitôt goûtés
Plaine du Tarn, ne sois pas si orgueilleuse
Qu'aurais tu fais dans le temps, si Técou
Si fièrement, quand elle montait la garde
Pour ton salut, n'avait pas tenu bon.

Horaires d'ouverture du secrétariat de Mairie :

Lundi, mardi : 9h - 12h30 et 13h30 - 17h

Fermé le jeudi

Vendredi 9h - 12h30 et 13h30 - 16h

Mercredi et samedi 9h - 12h

Téléphone Mairie : 05.63.33.01.43

E-mail : mairie-de-tecou@wanadoo.fr

Permanence de Monsieur le Maire Jean-François BAULES

Samedi matin et mercredi toute la journée

Les autres jours sur rendez-vous

Téléphone Ecole : 05.63.33.01.22

Téléphone Cantine : 05.46.33.49.82

Téléphone A.L.A.E. (MJC) :

05.63.34.65.27 ou 09.67.43.65.27

N° UTILES

Les urgences : 112 Police gendarmerie : 17
Pompiers 18 SAMU 15

AGENDA

JANVIER

Dimanche 15 : **Loto** (Aînés de Técou)

Samedi 21 : **Concours belote** (MJC)

Samedi 28 : **Loto** (Etape)

FEVRIER

Dimanche 5 : **Loto** (Comité des Fêtes)

Dimanche 19 : **Loto** (Fleur de l'Espoir)

MARS

Samedi 11 : **Loto** (Comité des Fêtes)

Dimanche 19 : **Loto** (Chasse)

Samedi 25 : **Carnaval** (Etape)

AVRIL

Lundi 17 : **La Técounaise course pédestre** (CFT)

MAI

Jeudi 25 : **Vide grenier et marché gourmand** (CFT)

JUIN

Vendredi 2 : **Apéro-concert cave** (MJC)

Dimanche 4 : **Thé-dansant** (FDE)

Vendredi 9 et Samedi 10 : **Fête de Técou** (CFT)

Vendredi 16 : **Apéro-concert** (MJC)

Vendredi 30 : **Kermesse** (Etape)

ETAT CIVIL

Ils se sont dit oui :

- NAROZNY Morgan et VERLEY Amélie le 06/08/2016
- REYNES Alexandre et FEAL Nathalie le 13/08/2016
- MARTEL Yan et PERA Hesline le 08/10/2016

Les petits nouveaux :

- ROCHA BURGKARD Maiya, Louise, Emma le 08/02/2016
- RAYNAL Léo, Christian, Michel le 21/07/2016
- GARRIGUES Baptiste, Clément, Jocelyn le 30/08/2016
- PARISOT TIBERGHIE Nils, Thierry, Serge 03/09/2016
- BRACQUEMART Anna, Rose le 06/09/2016
- ALET Jules, Jean, André le 17/09/2016
- PARISSET Enola, Michèle, Joséphine le 18/09/2016

Ils nous ont quittés :

- LAPISSE née DAYDE Anne-Marie le 18/01/2016
- RIGAL Henri le 19/03/2016
- LLUIS Simone née VERDEILLE le 02/07/2016
- CAILHOL Maria née BARATOU le 04/07/2016
- LAPISSE Michel, Jean, Odilon le 15/10/2016

Direction de la Publication : Jean-François BAULES
Responsable du journal : Marie-Hélène VASSEUR
Avec à la Rédaction : Maryse LAFON-FILSJEAN, Patricia DOS REIS,
Annie CENEDESE, Philippe DUBIETZ, Ludovic LAVILLE

Comité de relecture : Evelyne DUBIETZ, Jean-Pierre MARY.
Distribution effectuée par les élus.